



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Corruption - infiltration mafieuse des services de l'État

Question écrite n° 14752

Texte de la question

Mme Joëlle Mélin interroge M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer suite aux révélations surprenantes lors du procès de l'attentat de Trèbes. On a appris, grâce à des écoutes des services antiterroristes, l'existence présumée de liens inappropriés entre un délégué du préfet de l'Aude de l'époque et un voyou local. Si cela est avéré et qu'une instruction idoine le confirme, il est particulièrement alarmant que ce délégué, représentant de l'État, ait fourni des informations sur des opérations policières à ce criminel en échange de la promesse d'une prétendue « paix sociale » avec les jeunes de la région. Cette situation soulève des questions graves quant à la sécurité intérieure et l'intégrité des services publics. Comment peut-on expliquer que des informations sensibles et potentiellement dangereuses aient pu être échangées de cette manière ? Quelles mesures le ministère compte-t-il prendre pour assurer que de telles pratiques ne se reproduisent pas et pour restaurer la confiance du public dans les institutions ? De plus, elle lui demande s'il peut l'informer des actions immédiates qui seront mises en œuvre pour enquêter sur cette affaire et pour s'assurer que toute personne impliquée soit tenue responsable de ses actes, conformément à la loi.

Données clés

Auteur : [Mme Joëlle Mélin](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (9^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14752

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : [Intérieur et outre-mer](#)

Ministère attributaire : [Intérieur et outre-mer](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 janvier 2024](#), page 605

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)